

on va payer là-bas un autre \$850,000 simplement pour les timbres pour envoyer les chèques d'allocations familiales. Or, s'il n'y avait qu'un seul service on ne paierait les timbres qu'une fois. C'est là le montant astronomique seulement pour les timbres, mais qu'est-ce que c'est maintenant pour les enveloppes, le papier, les chèques eux-mêmes, le personnel que ça prend pour rédiger ces chèques-là, la documentation et tout, les enquêtes qu'il faut faire? C'est énorme ce que l'administration nous coûte dans un pays comme le Canada, où l'on fait tout en double, où l'on paie toujours deux fois. Je dirai que nous sommes le seul pays au monde qui se permet de faire des dépenses d'administration comme celles-là, le seul pays au monde où ça prend deux services d'administration pour faire parvenir des chèques d'allocations familiales aux jeunes.

Deux groupes de bureaucrates, le double de timbres, de papeteries et le reste. Ça nous coûte beaucoup plus cher et nous sommes le seul pays au monde qui se permet un système comme celui-là.

Monsieur le président, je dis au ministre qu'il serait bien plus simple, à ce moment-là, de remettre tous les droits de taxations au Québec et de laisser Québec s'occuper de ces domaines, comme les allocations familiales, les pensions de vieillesse, et le reste.

Et ce n'est pas tout. Hier encore, dans le budget, le ministre des Finances du Québec annonçait qu'il créerait une société d'habitations québécoises. C'est inévitablement une société qui va venir faire encore double emploi avec la Société centrale d'hypothèques et de logement. Et l'on va encore payer deux «sets» d'administration, deux «sets» de bureaucrates. Nous autres, on paie beaucoup plus cher que n'importe quel pays au monde simplement pour notre administration, parce qu'on a deux séries de gouvernement.

Eh bien, monsieur le président, parce que l'on se paie le luxe d'une administration surchauffée comme celle-là, d'une administration beaucoup plus grosse, d'une bureaucratie beaucoup plus étendue que n'importe quel pays au monde, à cause de cela on est obligé d'augmenter les taxes. Et le gouvernement du Québec vient encore de le faire hier, en augmentant sa taxe de vente de 6 à 8 p. 100; le gouvernement fédéral, il y a un mois, a porté sa taxe de vente de 11 à 12 p. 100; Québec, de 6 à 8 p. 100. Ceci veut dire que dans le courant de l'année, au moins depuis le début de l'année, la taxe de vente est passée au total de 17 p. 100 à 20 p. 100, 3 p. 100 de plus de taxes de vente que les citoyens québécois auront à payer dorénavant.

Et cela va se traduire par quoi? Par une augmentation du coût de la vie. Une augmentation de 3 p. 100 du coût de la vie. Et après cela on viendra dire que les ouvriers québé-

cois demandent des augmentations de salaire. Mais ils sont obligés de le faire, parce que le coût de la vie augmente si rapidement à cause des taxes—20 p. 100 de taxes de vente alors qu'il y a deux mois, le total des deux était 17 p. 100.

Monsieur le président, devant les faits, je n'hésite pas à dire qu'il y a une administration de trop et que si le Québec avait toutes ses taxes, toutes ses sources de revenu, il n'y aurait là qu'un seul système d'administration.

Si le reste du Canada veut s'organiser avec un seul système de taxation avec Ottawa, libre à lui de le faire, mais cela démontre une fois de plus, avec ce qu'on est en train de faire à Québec, que le système politique canadien est loin d'être adéquat et que pour économiser des sommes d'argent, qui sont dépensées inutilement à l'heure actuelle pour du double emploi, pour permettre de donner plus avec ce que le citoyen paie en taxes, il n'y a qu'une seule solution: c'est pour le Québec de se débarrasser d'une des deux administrations et celle-là inévitablement, c'est l'administration du Canada.

Le jour où le Québec sera seul à percevoir ses revenus et à décider de ses dépenses, le jour où le Québec sera le seul gouvernement à administrer pour le Québec et qu'il n'aura plus affaire au gouvernement d'Ottawa, à ce moment-là, nous économiserions, nous au Québec, des sommes d'argent inouïes, lesquelles sont aujourd'hui inutilement dépensées pour du double emploi.

Nous en avons un exemple typique avec le régime supplémentaire d'allocations familiales qui sera distribué par Québec, qui entraînera des dépenses d'administration qui sont déjà faites à Ottawa. Nous en avons, également, un exemple typique avec la société d'habitations québécoises que le gouvernement du Québec veut instaurer. Eh bien, depuis que je remarque que le Québec se lance dans tous ces doubles emplois, je me dis une chose: c'est qu'il n'y a plus qu'une seule solution, c'est qu'il se débarrasse du gouvernement d'Ottawa pour économiser ainsi des sommes d'argent très importantes.

Monsieur le président, le système dans lequel nous vivons nous oblige, si nous voulons réellement nous conduire en administrateurs qualifiés, à en arriver à la conclusion à laquelle je suis venu et à laquelle je crois de plus en plus et encore davantage depuis le discours prononcé hier à Québec.

[Traduction]

(L'article est adopté.)

L'article 4 est adopté.

Sur l'article 6—*Durée de l'autorisation de continuer les opérations.*